

La CPU veut peser dans le débat électoral « pour aller plus loin dans l'autonomie » (J-L. Salzmann)

Paris - Publié le mercredi 31 août 2016 à 14 h 30 - Essentiel n° 75362
Imprimé par Xavier Teissedre pour son seul usage (ab. n° 13929)

« Le fait d'augmenter le budget de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de 3 Md€, dont 850 M€ pour le seul ESR, a de quoi faire baisser très nettement la pression », déclare Jean-Loup Salzmann, président de la CPU à News Tank, le 30/08/2016. Il revient sur les sujets au cœur de la rentrée 2016, alors que la CPU tient son université d'été les 31/08 et 01/09/2016, à laquelle participeront notamment Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Education nationale et de l'ESR ; Thierry Mandon, secrétaire d'Etat en charge de l'ESR ; Jean-Christophe Cambadélis, premier secrétaire du Parti socialiste, Emmanuel Macron, ancien ministre de l'Economie et des Finances, et plus d'une soixantaine de présidents d'université.

Jean-Loup Salzmann se dit favorable au rapprochement Dgesip - DGRH annoncé par Thierry Mandon et plaide pour la création d'une « grande direction scientifique au sein du ministère ».

« Comme à chaque fois qu'il y a une élection présidentielle, la CPU essaie d'intervenir dans le débat et questionne les programmes des différents candidats. Cette année, nous souhaitons aller plus loin dans l'expression d'une véritable autonomie, lui donner sa pleine mesure, qu'elle soit pédagogique ou administrative. C'est ce que nous détaillerons dans le cadre de notre colloque annuel, avancé à la mi-février et qui se tiendra à l'Université Reims Champagne-Ardenne », déclare également Jean-Loup Salzmann.

Jean-Loup Salzmann répond aux questions de News Tank

Comment qualifiez-vous cette rentrée 2016 ? On a le sentiment qu'il y a eu beaucoup de sujets de tension ces derniers temps entre la CPU et le ministère, autour de l'agenda social, du CCI, du master... ?

Jean-Loup Salzmann : Sur le terrain tout d'abord, même si c'est encore tôt pour l'affirmer car la rentrée des étudiants n'a pas eu lieu, il semble y avoir moins de lieux de tension cette année que les précédentes. Je pense notamment aux problèmes de sureffectifs avec les amphithéâtres surchargés. On sait toutefois que certaines filières sont en tension, des tirages au sort ont eu lieu : nous restons donc attentifs et verrons quels sont les effectifs réels d'ici quelques jours.

Pour ce qui est des tensions politiques, il y a eu en effet des difficultés avec les pouvoirs publics, mais qui se sont largement apaisées depuis les annonces budgétaires de juillet. Le fait d'augmenter le budget de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de 3 Md€, dont 850 M€ pour le seul ESR, a de quoi faire baisser très nettement la pression.

 Les annonces budgétaires de juillet ont fait baisser la pression

Restent ensuite des problèmes non résolus d'ajustements réglementaires sur un certain nombre de sujets : le cycle master, l'ensemble des propositions de simplification annoncées par Thierry Mandon... Ce sont autant de sujets de discussion que nous avons tout au long de l'année et sur lesquels nous espérons qu'ils vont avancer dans le bon sens dans les semaines à venir.

Cette année sera marquée par une élection présidentielle, en quoi cela va-t-il orienter votre action ?

Comme à chaque fois qu'il y a une élection présidentielle, la CPU essaie d'intervenir dans le débat et questionne les programmes des différents candidats. Il y a dix ans, nous étions notamment intervenu sur les problématiques d'autonomie des universités, ce qui avait contribué à l'écriture de la loi LRU. Il y a cinq ans, il s'agissait de sujets connexes qui se sont matérialisés par les assises de l'ESR et la loi Fioraso.

Cette année, nous souhaitons aller plus loin dans l'expression d'une véritable autonomie, lui donner sa pleine mesure, qu'elle soit pédagogique ou administrative. C'est ce que nous détaillerons dans le cadre de notre colloque annuel, avancé à la mi-février 2017 et qui se tiendra à l'Université Reims Champagne-Ardenne.

Le volet 2 de l'autonomie, c'est ce que formulent déjà certains candidats comme Nicolas Sarkozy...

Certes, mais pour les présidents d'université c'est d'abord une pratique. C'est faire en sorte que, dans un cadre réglementaire qui est celui de la France marqué par une certaine centralisation, les universités, sur toute une série de sujets pédagogiques et autres, soient enfin libres de décider de leur projet de développement. Même si, bien sûr, la confiance n'exclut pas le contrôle.



Il faut quitter l'ère brejnevienne de la centralisation totale

Pour résumer, notre vision des choses c'est celui d'un cadre général donné par la loi, une liberté d'expérimentation donnée aux universités, matérialisée par un contrat entre les établissements et les pouvoirs publics, et évalué par le

HCERES. Il faut quitter l'ère brejnevienne de la centralisation totale de toutes les décisions pour entrer dans une ère de confiance vis-à-vis des universités, avec notamment des libertés pédagogiques sur le choix des étudiants, des programmes ou encore des contrôles de connaissance.

Dans cette perspective, comment accueillez-vous l'annonce d'un rapprochement entre la DGRI et la Dgesip ?

Nous avons toujours dit que le rapprochement entre enseignement supérieur et recherche signifiait la création d'une grande direction scientifique au sein du ministère. Ce qui veut dire aussi qu'il faut recentraliser au sein du ministère des



Il faut recentraliser au sein du ministère des fonctions supports

fonctions supports, de façon à ce que la fonction RH, la masse salariale, la détermination de la subvention pour charge de service publique se retrouvent dans une direction spécifique. Car cela ne peut pas être la même direction qui discute avec nous d'un côté du contrat d'établissement et de l'autre des moyens. Rassembler oui, mais ne pas tout mélanger, avec une direction scientifique et une direction support distinctes, comme cela se fait dans les universités.

Le nom d'Alain Beretz a été évoqué pour prendre cette fonction, ce serait une bonne nouvelle pour les universités...

Je ne me mêle pas des choix du gouvernement. Mais si cela devait se faire, ce serait un excellent signal de voir un universitaire prendre en charge la DGRI. Et j'ai compris que c'était un avis partagé par Alain Fuchs, et d'autres directeurs d'organismes de recherche, ce qui montre bien que CPU, EPST et Epic sont sur la même ligne. A savoir, faire en sorte qu'il n'y ait pas de différences de traitement mais au contraire des rapprochements. C'était d'ailleurs tout le sens de la loi Fioraso avec la création des Comue.

Concernant la loi Fioraso justement, quel bilan en dressez-vous ?

Beaucoup de choses restent à mettre en place pour aller au bout de la logique. Prenez l'article 2, sur l'utilisation des langues autres que le français, un premier pas a été fait, mais le cap n'a pas été franchi. Or l'internationalisation de nos cursus fait qu'on ne doit plus faire de différences entre les langues au sein des formations. Surtout, le temps où c'est l'Etat qui décide de la langue dans laquelle on enseigne doit être révolu : ce qui relève de la pédagogie doit être déterminé dans le cadre de l'autonomie des universités.

Autre sujet non abouti, celui des Comue. Que trois ans après leur création, le gouvernement n'en ait autorisé aucune à passer aux RCE est symptomatique des blocages auxquels se heurte la simplification.

Les thèmes retenus pour votre université d'été concernent la transformation des universités (identité, pédagogie, missions, etc). Pensez-vous qu'elles sont à un tournant ?



Les universités ne
sont pas
conservatrices

C'est surtout la preuve que les universités ne sont pas conservatrices. Elles ont changé et continuent de le faire car elles savent qu'elles ont besoin de se moderniser, dans un contexte où la société évolue, les universités du monde entier vont à

toute vitesse, de même que la recherche. Il suffit de se rendre dans un amphithéâtre pour voir les étudiants connectés à des sites qui en savent parfois plus que l'enseignant. Cela oblige l'université à revoir son rôle dans la transmission des savoirs, des compétences, c'est une révolution culturelle à opérer. Et le rôle CPU est d'accompagner ce changement.

Est-ce que l'université n'a pas aussi à opérer sa révolution structurelle, par rapport à son organisation qui semble parfois peu adaptée à une politique de site ?

L'université vis-à-vis de ses composantes et de ses enseignants se trouve dans la même situation que l'Etat par rapport aux universités. C'est-à-dire qu'elle doit à la fois décentraliser auprès des enseignants et étudiants toute une série de fonctions pédagogiques, et recentraliser toute une série de fonctions stratégiques. Cela implique un changement de fond, qui n'est facile pour personne, ni pour les présidents, ni les directeurs de composantes, ni les responsables de formation.

A l'occasion de votre université d'été, vous publiez deux guides, notamment un autour des « responsabilités et compétences des présidents ». Comment voyez-vous les présidents nouvellement élus s'emparer de leurs missions ? Sollicitent-ils la CPU ?

Ce guide existait déjà mais nous avons réalisé, il y a un an qu'il nécessitait d'être réactualisé, ce qui est chose faite. C'est donc un instrument, tant pour les nouveaux présidents que pour les plus anciens. Au-delà de ce guide, le rôle de la CPU est d'accompagner la prise de fonctions des nouveaux présidents. Pour cela, nous avons organisé une série de formations, des entrées documentaires, une organisation de visites, des aides méthodologiques, etc. Nous leur offrons aussi un cadre pour échanger, faire des retours d'expériences.

Le profil type du président d'université en 2016 est un homme, d'une cinquantaine d'année, issu d'une discipline scientifique. Comment faire en sorte de diversifier ces profils ?

On ne devient pas président d'université par hasard. La plupart ont été directeurs de composantes ou vice-présidents, tout simplement parce que cette responsabilité ne s'improvise pas. C'est ce qui explique qu'il est rare d'avoir de très jeunes présidents. Pour ce qui est de la discipline, nous avons remarqué il y a quatre ans, une montée des médecins, cette année ce sont les scientifiques, la prochaine fois ce seront peut-être les juristes... Ce qui est préoccupant, c'est le faible nombre de femmes en position de responsabilité, directrices de laboratoires ou de composantes, et donc in fine présidentes. Même si la loi Fioraso a instauré une parité réelle dans les conseils d'administration, c'est bien en amont que les présidents se profilent. Il est de notre responsabilité collective de faire émerger des responsables femmes.



Il est de notre
responsabilité
collective de faire émerger
des responsables femmes

En décembre 2016 votre mandat à la tête de la CPU s'achève : quel bilan faites-vous de vos quatre ans à la tête de la CPU et dans quelle direction souhaiteriez-vous qu'elle aille ?

C'est un peu prématuré pour évoquer un bilan. Il y a un temps pour l'action et un temps pour l'introspection, je reste encore dans celui de l'action. Quant à l'avenir, ce n'est pas à moi de décider, même si je souhaiterais évidemment que les chantiers que j'ai ouverts soient poursuivis. Et je pense notamment à tous les efforts pour rendre plus visible les actions de l'université, par le faire et le faire savoir.

Nous avons besoin en France de communiquer davantage sur le rôle des universités et de l'ESR, qui ne sont souvent pas reconnues à leur juste valeur dans tout un tas de domaines : le doctorat, le besoin d'une formation universitaire par la recherche, la nécessité d'avoir une formation initiale et continue par des enseignants-chercheurs, etc. Faire du lobbying ou de la communication ne sont pas de gros mots. Nous ne pouvons pas nous projeter vers la société civile si nous ne croyons pas nous-mêmes en ce que nous disons.

Jean-Loup Salzmann



Email : salzmann@cpu.fr

Téléphone : 01 44 32 90 45

Parcours	Depuis	Jusqu'à
Agence de mutualisation des universités et des établissements d'enseignement supérieur ou de recherche Président	Mars 2013	Aujourd'hui
Conférence des Présidents d'Université Président	Décembre 2012	Aujourd'hui
Université Paris 13 Président	Mars 2008	Mai 2015
Conférence des Présidents d'Université Président de la Commission des moyens et des personnels	Juin 2012	Décembre 2012
Ministère de la Recherche et de la Technologie conseiller technique chargé de la biologie, de la médecine et de la culture scientifique et technique	1988	1993

Fiche n° 3490, créée le 22/04/14 à 12:41 - MàJ le 26/05/16 à 11:17

Conférence des Présidents d'Université



Statut : association Loi de 1901

Composition : une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Bureau (fin de mandat : décembre 2016)

Jean-Loup SALZMANN, président

Khaled BOUABDALLAH, vice-président.

Délégué général : Denis Ehram

Missions :

- Force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales.
- Soutien aux présidents dans leurs nouvelles missions et de promotion de l'Université française et de ses valeurs en France et à l'étranger.

Moyens :

- une équipe permanente (27 personnes)
- des conseillers et consultants (7 personnes)
- s'appuie sur l'Amue, (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle performante et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

Conférence des Présidents d'Université

103 boulevard Saint-Michel

75005 Paris - FRANCE



Fiche n° 1765, créée le 05/05/14 à 12:19 - MàJ le 13/10/14 à 13:00